

Les pompiers orangeois payés 17 h au lieu de 24



► Le temps de travail et les retraites ont été les points abordés lors de ce congrès qui s'est déroulé dans la caserne d'Orange. / PHOTO F.P.

Venus de toute la France, 34 secrétaires départementaux du syndicat Sud ont tenu hier leur congrès national, dans les locaux de la caserne des sapeurs-pompiers d'Orange. *"Lors du dernier congrès national qui s'est tenu à Calais, nous avons choisi Orange, où le syndicat Sud a été créé en 2004"*, explique Antoine Venzal, secrétaire national Sud, major aux sapeurs-pompiers de Bordeaux.

Trois points importants sont à l'ordre du jour : la re-composition du bureau national en premier lieu. Ensuite, les élections professionnelles, notamment dans la commission administrative et technique, appelée 4/6, à l'occasion du renouvellement du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) : *"Pour notre syndicat qui est représenté sur l'ensemble du département, le but est d'être représentatifs aux prochaines élections du CAT SIS, ce qui nous permettrait d'être au contact des élus"*, souligne le secrétaire départemental de Vaucluse, l'adjudant-chef Guillaume Arnaud. *"Nous*

pourrions ainsi assurer la vigilance sur le redéploiement des casernes en Vaucluse. En effet, des projets de fusion sont programmés."

Gros morceau du congrès, la plate forme revendicative, avec trois points importants. D'abord, l'équité de traitement dans la promotion et l'emploi (mêmes règles que dans les autres branches), pour les personnes touchées par la maladie ou un accident. Ensuite, le temps de travail : *"Nous rejetons toute forme d'équivalence dans les horaires. Pour nous, le temps de travail doit être le suivant : toute heure effectuée doit être payée ou comptabilisée pour une heure. Ce n'est pas le cas à Orange actuellement. Les pompiers qui font 24 heures de garde sont payés 17 heures!"*, s'indigne Antoine Venzal. Enfin, les retraites : *"Nous voulons partir à 55 ans à taux plein. Cela devient de plus en plus compliqué avec l'augmentation de la durée de cotisation, ce qui repousse d'autant la date de départ en retraite"*.

Le congrès se poursuit aujourd'hui, jusqu'à midi. ■

Francis Pabst